

## DIRECTEUR - DIRECTRICE

**Niveau d'études :** BAC + 5 ou toute formation diplômante ou qualifiante de ce niveau

**Durée :** Indéterminée

**Nature du contrat :** CDI

**Période d'essai :** 3 mois

**Ville :** Montereau-sur-le-Jard

**Date du début de contrat :** Dès que possible

**Date de limite de réponse :** 2 septembre 2019

**Date de publication :** 4 juillet 2019

## PRESENTATION DE LA STRUCTURE

La Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique est gérée par un conseil d'administration comprenant quinze membres représentant les 43 AAPPMA. Un bureau composé d'un président, un vice-président, un trésorier et un secrétaire.

Elle est composée également d'une solide équipe de 7 salariés

2 personnes pour le service administratif « secrétariat et comptabilité »

3 personnes pour le service technique « deux techniciens milieu aquatique, une technicienne Natura 2000 »

1 personne pour le service animation et communication

1 personne pour le service garderie et formation »

La fédération est propriétaire de son siège social

Elle dispose d'un parc de 5 véhicules

## ROLE DE LA FEDERATION

Chargée de par ses statuts, de missions d'intérêt général, la Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique est un établissement d'utilité publique et agréé en qualité d'association de protection de la nature.

Elle a pour principales missions :

- De participer à l'organisation et à la connaissance de la pratique de la pêche, à toutes les actions en faveur de la promotion du loisir pêche, en favorisant en particulier la réciprocité ;
- De concourir au développement du tourisme et de l'activité économique du département ;
- De mener des actions d'information, de formation et d'éducation en matière de protection des milieux aquatiques et du patrimoine piscicole et d'éducation à l'environnement, au développement durable et à la biodiversité ;
- D'établir un plan départemental de protection et de gestion piscicole et de veiller à la compatibilité des plans de gestion des associations adhérentes avec ce plan ;
- De participer à la définition des orientations départementales de gestion des ressources piscicoles ;
- De concourir à la police de la pêche et de veiller à la protection du patrimoine piscicole et des milieux aquatiques.

## DESCRIPTION DU POSTE

Temps de travail : 35 heures hebdomadaires, disponibilités occasionnelles le week-end et jours fériés ;

Résidence administrative : 22 rue des Joncs Hameau d'Aubigny 77950 MONTEREAU SUR LE JARD ;

Mobilité : déplacement avec véhicule de service, Région Ile de France, occasionnellement territoire national.

Remboursement des frais de déplacement ;

Rémunération : fixée selon la convention collective des structures associatives de la pêche de loisir et de la

protection aquatique positionnement : Niveau VI échelon 1.

## DESCRIPTION DE LA MISSION

Missions (non exhaustives)

Sous l'autorité du président, le directeur (trice) devra exécuter les missions suivantes :

- Mise en œuvre de la politique définie par le Conseil d'administration
- Organisation des instances statutaires (AG, journée des délégués etc.)
- Définition et suivi du budget de la fédération (en partenariat avec le trésorier)
- Gestion des demandes de subventions
- Organisation, suivi et évaluation de l'activité du personnel
- Management des ressources humaines
- Pilotage et mise en œuvre des programmes techniques, de la fédération en collaboration avec les chargés d'étude et mission, milieu aquatique et Natura 2000
- Pilotage et mise en œuvre de la stratégie de communication de la fédération en collaboration avec l'agent de développement.
- Pilotage et mise en œuvre du développement du loisir pêche de la fédération en collaboration avec l'agent de développement animation.
- Pilotage et mise en œuvre des missions garderie, règlementation, formation de la fédération en collaboration avec l'agent de développement garderie.
- Représentation extérieure de la structure ou du président

## PROFIL DU CANDIDAT

Formation Bac + 5 ou toute formation diplômante ou qualifiante de ce niveau.

Indispensable

- Expérience souhaitée en management
- Expérience de collaboration avec les administrations et les institutions politiques
- Maîtrise du fonctionnement associatif, de ces domaines et champs d'activités

De préférence

- À suivre et mettre en œuvre les actualisations annuelles du SDVP, conformément au cahier des charges établi par les services de l'État, la DRIEE ou l'Agence de l'Eau Seine-Normandie ;
- À suivre et mettre en œuvre le Plan Départemental pour la Protection du Milieu Aquatique (PDPG), notamment à travers sa déclinaison locale en Plan de Gestion Piscicole (PGP) au profit des AAPPMA ou de tout autre détenteur de droits de pêche contractualisant avec la Fédération ;
- À proposer et coordonner les différents projets à caractère technique ou environnemental, initiés au sein de la Fédération ou venant des AAPPMA (études, aménagements) ;
- À émettre des avis techniques et administratifs, notamment sur les dossiers relatifs à la LEMA, les DIG ou les dossiers soumis au CODERST ;

En fonction de l'évolution des activités imparties aux fédérations, cette liste de missions n'est pas exhaustive. L'exercice de ces missions implique une capacité d'autonomie dans le travail.

Qualités requises :

- Disponibilité et implication
- Excellentes qualités rédactionnelles
- Sens du relationnel et du management
- Capacité de synthèse et d'organisation
- Aptitudes à animer des réunions
- Aptitudes à vulgarisation de données techniques
- Maîtrise impérative des logiciels informatiques (Excel, Word, accès, power point etc).

Permis de conduire catégorie B indispensable

Dossier de candidature :

Lettre de motivation et CV par courrier : Monsieur le Président Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique 22 rue des Joncs Hameau d'Aubigny 77950 MONTEREAU SUR LE JARD

ou par courriel [secretariat@federationpeche77.fr](mailto:secretariat@federationpeche77.fr) avant le 2 Septembre 2019